

ULTRASOL® ACTIVE



Concentré en poudre pour
la désinfection des sols, surfaces hautes
et équipements médicaux
(Sporicide EN 17126/EN13697)



PROTECT

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Pour la désinfection des surfaces avec des exigences d'efficacité accrues
- Spectre d'activité complet et sans compromis d'utilisation

ULTRASOL ACTIVE est un concentré en poudre très efficace qui offre un excellent spectre d'activité pour la désinfection et le nettoyage de tous les types de surfaces.

ULTRASOL ACTIVE est une poudre pratiquement dépourvue de poussière qui peut être dosée très facilement et de manière fiable.

ULTRASOL ACTIVE figure sur la liste PRODHYBASE et convient à la fois à la désinfection des surfaces (sol et surfaces hautes) et à la désinfection des équipements médicaux par essuyage humide. Pour la désinfection de surfaces par lingettes lorsque les exigences en matière d'efficacité attendues sont plus élevées dans le cadre d'une utilisation de routine, et pour la désinfection en cas d'épidémie. Grâce à l'ingrédient actif, l'acide peracétique, généré dans la solution d'application légèrement alcaline, le produit offre un spectre d'activité complet, une excellente compatibilité avec les matériaux et une bonne performance de nettoyage. L'efficacité d'**ULTRASOL ACTIVE** est garantie même en cas de charges organiques élevées et les charges de sang séché peuvent être éliminées sans effort et en toute sécurité.

ULTRASOL ACTIVE est sans parfum et à faible odeur et convient à tous les domaines où l'efficacité maximale, la sécurité de l'utilisateur et un bon nettoyage sont nécessaires.

APPLICATIONS ET REMARQUES

Conformément au règlement sur les produits biocides (BPR)

Désinfection et nettoyage des surfaces dans les secteurs : médical, industriel et public.

Conformément au règlement de l'UE sur les dispositifs médicaux

Désinfection et nettoyage des dispositifs médicaux non invasifs.

Application

Essuyer les surfaces à l'aide d'un chiffon humide, en veillant à ce que la solution soit uniformément répartie.

Les dispositifs médicaux qui entrent en contact avec le corps humain lors de leur utilisation doivent être soigneusement rincés à l'aide d'un chiffon humide. Désinfection des surfaces : Mouiller complètement la surface à désinfecter avec une quantité suffisante de la solution de travail **ULTRASOL ACTIVE** fraîchement préparée

et l'étaler mécaniquement (désinfection par frottement). Dans le cadre d'une utilisation courante, les surfaces désinfectées peuvent être réutilisées immédiatement après le séchage, en tenant compte du temps d'exposition. Utiliser des équipements de protection individuelle (gants de protection). Rincer le matériel à l'eau après utilisation.

Conformément au règlement de l'UE sur les dispositifs médicaux, les utilisateurs/patients sont tenus de signaler tout incident grave lié au dispositif au fabricant et à l'autorité compétente de l'État membre de l'UE dans lequel le dispositif est utilisé.

Notes d'application

Préparer la solution de travail et agiter plusieurs fois. La solution est prête à l'emploi après 15 minutes. Lors de l'utilisation de la solution de travail, s'assurer d'une ventilation adéquate.

ULTRASOL ACTIVE doit être utilisé pendant une durée maximale de 24 heures. Ceci doit également être respecté en combinaison avec les systèmes de distribution de lingettes.

Solution	0,5 %	1,0 %	2,0 %
4 litres	1 x 	2 x 	4 x 
		1 x 	2 x 
8 litres	2 x 	4 x 	8 x 
	1 x 	2 x 	4 x 
12 litres	3 x 	6 x 	12 x 
		3 x 	6 x 
	1 x  = 20 g	1 x  = 40 g	

ULTRASOL[®]
ACTIVE**PROTECT****Composition**

Substance active : > 750 ppm d'acide peracétique généré à partir de tétraacétyl-éthylènediamine (250 g/kg) et de percarbonate de sodium (450 g/kg). La substance active est libérée lorsque le produit est dissous dans l'eau (in situ, 10 g/l pour une solution à 1 %).

Compatibilité des matériaux

La solution de travail **ULTRASOL ACTIVE** a été testée et approuvée en ce qui concerne la compatibilité avec les matériaux suivants :

Plastiques : Polyméthacrylate de méthyle (PMMA), polyoxyméthylène (POM), acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS), polyéthylène (PE), polyamide (PA), polysulfone (PS), polyester (PES), polypropylène (PP), polyuréthane (PU), polychlorure de vinyle (PVC) et silicone.

Revêtements de sol : Caoutchouc, vinyle, PVC, linoléum, carrelage.

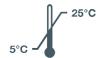
Métaux : Acier inoxydable (V2A, V4A).

L'utilisation d'**ULTRASOL ACTIVE** n'est pas recommandée pour les matériaux suivants : Cuivre, laiton, aluminium, polycarbonate (PC).

Mises en garde et mentions de danger

Peut intensifier le feu ; oxydant. Provoque de graves lésions oculaires. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout mélange avec des combustibles. Porter des gants de protection/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. EN CAS D'EXPOSITION ou inquiet : Obtenir un avis médical/une attention particulière. Éliminer le contenu/récipient auprès d'une entreprise d'élimination agréée ou à la collecte locale.

Réservé à un usage professionnel par du personnel possédant les connaissances spécialisées conformément aux directives nationales.

Lire l'étiquette avant utilisation.

**ULTRASOL®
ACTIVE**



PROTECT

SPECTRE D'EFFICACITÉ ET TEMPS DE CONTACT DE ULTRASOL ACTIVE®			5 min	15 min	30 min	60 min	
Recommandation pour la désinfection des surfaces							
Bactéricide*, levuricide*	VAH / EN 16615	avec action mécanique, conditions de propreté avec action mécanique, conditions de saleté	1 %	0,5 %		1 % 0,5 %	
Tuberculocide* (M. terrae)	EN 14348	conditions de saleté		2 %		1 %	
Mycobactéricide (M. terrae, M. avium)	EN 14348	conditions de saleté			2 %		
Sporicide* contre C. diff. R027 dans la zone médicale	EN 17126	conditions de propreté et conditions de saleté	1,5 %	1 %			
Sporicide* (B. subtilis, B. cereus)	EN 17126	conditions de saleté		2 %	1 %		
Fongicide (A. brasiliensis)	EN 13624	conditions de propreté et conditions de saleté				3 %	
Virucide	EN 14476	conditions de propreté		2 %	1,5 %	0,5 %	
		conditions de saleté		2 %	1,5 %	1 %	
Virucide à spectre limité	EN 14476	conditions de propreté et conditions de saleté	0,5 %				
Recommandation pour la désinfection des surfaces							
A : Bactéricide incl. mycobactéricide, fongicide B : Virucide et Virucide activif à spectre limité	RKI					3 %	
Résultats de tests supplémentaires			1 min	5 min	15 min	30 min	60 min
	EN 13697	avec action mécanique, conditions de propreté		0,5 %			
	EN 13727	avec action mécanique, conditions de saleté		0,5 %			
Bactéricide (S. aureus, E. hirae, P. aeruginosa)	EN 14561	conditions de saleté	1 %	0,5 %			
	EN 16615	conditions de saleté		0,5 %			
	EN 17387	conditions de saleté		0,5 %			
	EN 1276	conditions de saleté		0,5 %			
	EN 13624	conditions de saleté	1 %	0,5 %			
	EN 13697	avec action mécanique, conditions de propreté avec action mécanique, conditions de saleté		0,5 % 0,5 %			
Levuricide (Candida albicans)	EN 14562	conditions de saleté	0,5 %				
	EN 16615	conditions de saleté		0,5 %			
	EN 17387	conditions de saleté		0,5 %			
	EN 1650	conditions de saleté		0,5 %			
	VAH	avec action mécanique, conditions de saleté					1 %
Tuberculocide (M. terrae)	EN 14378	conditions de propreté			2 %		
		conditions de saleté			2 %		1 %
Mycobactéricide (M. terrae, M. avium)	EN 14348	conditions de propreté			2 %		1 %
		conditions de saleté				2 %	

* - Y compris les essais de phase 2 étape 1 - et de phase 2 étape 2 (essais quantitatifs de suspension et essais pratiques sur support de germe).

** La conformité à la présente norme confère, dans les limites de celle-ci, une présomption de conformité aux exigences essentielles correspondantes du règlement (UE) 2017/745 pour les dispositifs médicaux.

*** Testé selon la norme EN 16115 avec C. diff. R027

**ULTRASOL®
ACTIVE**



PROTECT

Résultats de tests supplémentaires			1 min	5 min	15 min	30 min	60 min
Sporicide* contre C. diff. R027 dans la zone médicale	EN 16615 (modifié)	conditions de propreté, conditions de saleté			1 %		0,5 %
	EN 17126	conditions de propreté		1,5 %	1 %	0,5 %	
Sporicide* (B. subtilis, B. cereus)	EN 16615 (modifié)	conditions de propreté, conditions de saleté			2 %	1 %	
	EN 13697	conditions de saleté modifié					2 %
Fongicide (A. brasiliensis)	EN 17387	conditions de propreté					2 %
		conditions de saleté					3 %
	EN 16615	conditions de propreté, conditions de saleté				2 %	1 %
actif contre le virus enveloppé	EN 14476	conditions de propreté, conditions de saleté		0,5 %			
actif contre les polyomavirus	RKI/DVV	conditions de propreté, conditions de saleté		1 %	0,5 %		
actif contre les poliovirus	EN 14476	conditions de propreté			2 %	1,5 %	0,5 %
		conditions de saleté			2 %	1,5 %	1 %
actif contre les norovirus (MNV)	EN 14476	conditions de propreté, conditions de saleté		0,5 %			
actif contre l'adénovirus	EN 14476	conditions de propreté, conditions de saleté		0,5 %			
actif contre les rotavirus	EN 14476	conditions de propreté		0,5 %			

* - Y compris les essais de phase 2 étape 1 - et de phase 2 étape 2 (essais quantitatifs de suspension et essais pratiques sur support de germe).

** La conformité à la présente norme confère, dans les limites de celle-ci, une présomption de conformité aux exigences essentielles correspondantes du règlement (UE) 2017/745 pour les dispositifs médicaux.

*** Testé selon la norme EN 16115 avec C. diff. R027

Produit	Conditionnement	Unité	Contenu	Réf.
ULTRASOL ACTIVE	Sachet	100	40 g	00-255-0004E
	Seau (avec cuillère doseuse)	6	1 kg	00-255-010

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Les informations nationales peuvent diverger. Pour de plus amples informations, prière de contacter notre filiale ou notre distributeur local.



CE 0482

CERTIFICATIONS

IHO-VIRUZIDIE-LISTE-DE
MEMBERSHIP CERTIFIED IN AND BY METHOD

TESTIFIKAT
RCA 1.3.18.5

Good Manufacturing Practice

Good Manufacturing Practice

VCI
Verband der Chemischen Industrie e.V.

EMAS
GEPRÜFTES UMWELT-MANAGEMENT
DE-138-20093

Dr. Schumacher est certifié selon DIN EN 13485, DIN EN ISO 9001, DIN EN ISO 14001, BS OHSAS 18001, dispose d'un système de gestion de l'environnement validé en conformité avec l'EMAS et est membre de l'IHO, VCI, BAH, DGSV et auprès de DGKH.